



Pantin le 14 avril 2012

Messieurs Jean-Pierre MISPELON et Martin
AVERLANT

Président du Conseil Français des Urbanistes
Président du Collectif National des Jeunes Urbanistes
5, rue St Pantaléon
31000 TOULOUSE

Messieurs,

Il m'est difficile de répondre concrètement à chacune de vos questions. Sachez toutefois que je partage intégralement la préoccupation qui semble les sous tendre. Je pense tellement que la résorption du déficit de logement que vous estimez à 900 000 devrait effectivement être un grand chantier urbain que je pense même qu'il serait du rôle de l'Etat de l'entreprendre au plus vite en créant un service public du logement. Ce dernier pourrait embaucher directement architectes, urbanistes, ingénieurs et ouvriers pour réaliser ce grand chantier vital pour les classes populaires. L'Etat sait réaliser ce genre de grands travaux quand il s'agit de secteurs qu'il considère vitaux... pour les capitalistes. Les exemples ne manquent pas du CEA à la CNR.

Je partage aussi bien sûr vos préoccupations concernant vos autres préoccupations. Je ne peux répondre là non plus concrètement mais je sais qu'une société qui ne serait pas mue par le profit, une société qui mobiliserait tous les progrès techniques, tous les moyens humains dont nous disposons pour résoudre ces problèmes n'aurait aucune difficulté. Et je suis persuadée que les professionnels urbanistes auraient en ces domaines de nombreuses propositions concernant les transports, l'accès de tous aux services et équipements urbains, la pollution, l'organisation de l'espace public, le lien social, etc. Et ils seraient certainement au centre de toute action visant à sensibiliser les populations aux enjeux urbains.

Par contre je peux répondre concrètement à votre onzième question. Non je n'ai pas l'intention de saisir le Conseil de l'Europe ! Et pas seulement parce que je sais n'avoir aucune chance d'être élue mais parce que je sais que les institutions européennes telles qu'elles sont n'ont pas vocation à harmoniser quoi que ce soit sinon comment faire du profit... Construire une politique de développement urbain commune articulée sur le développement harmonieux de villes en réseaux en fonction de critères de développement durable, économe d'espace et de ressources, me semble une évidence. Comme me semble une évidence que cela ne sera possible que dans une Europe d'une tout autre nature. Cette Europe que j'aspire, par mes engagements, à construire.

Recevez, messieurs, mes sincères salutations.

Nathalie Arthaud